

Où en est le problème des réfugiés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **61 (1952)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555701>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

OÙ EN EST LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS

Six mois ont passé depuis la Conférence tenue à Hanovre à l'appel de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et sur la proposition de la Croix-Rouge suisse pour examiner le problème des réfugiés. La question demeure angoissante. Chaque jour ce sont encore entre cinq cents et mille nouveaux réfugiés qui viennent chercher asile dans l'Allemagne de l'Ouest. Neuf millions de réfugiés sont encore aujourd'hui sur le territoire de la République fédérale allemande. En Autriche le problème se pose plus gravement encore puisque, au contraire de l'Allemagne, les réfugiés y sont considérés comme des étrangers. Et l'on estime qu'à Berlin et dans les zones soviétiques il y a près de quatre millions de personnes «déplacées» dont le sort est aussi digne de pitié.

*
M. Gilbert Luy disait, dans notre édition de juin, les mesures prises par le Gouvernement fédéral de Bonn et par ceux des Pays allemands, avec l'assentiment et l'appui des puissances occupantes, pour résoudre l'angoissant et lourd problème que pose un déplacement massif de populations comme jamais l'histoire n'en enregistra. Le travail accompli, certes, a déjà été immense, presque stupéfiant si l'on songe à la situation de l'Allemagne au lendemain de la guerre et à l'ampleur du problème. Le 75 % des émigrés capables de travailler ont trouvé aujourd'hui un emploi qui leur permet de subsister avec les leurs. Bien des camps, les plus affreux, ont pu être désaffectés et leurs habitants répartis dans des logements plus humains. De nouveaux déplacements ont

permis de répartir mieux dans tout le territoire de l'Ouest les réfugiés.

Dans les six ans à venir on envisage d'arriver à réintégrer dans la vie de la communauté les quelques six cent mille chômeurs réfugiés restants et leurs familles. La moitié à peu près dans l'industrie, un quart dans l'agriculture, dont un certain nombre pour défricher environ 110 000 hectares de terres incultes, un quart dans des professions artisanales, commerciales ou libérales. Des milliards de marks doivent être prévus dans les budgets — et les impôts — pour réaliser ce plan.

Mais des centaines de milliers d'êtres humains, pour l'heure, restent entassés dans de lamentables baraques. A côté des chômeurs dont la situation paraît devoir aller en s'améliorant, il faut compter tous les réfugiés que l'âge, la maladie, l'infirmité ont rendus incapables de subvenir à eux-mêmes. Il faut compter avec tous ces foyers privés de père et où il y a des enfants orphelins qu'il faut faire vivre et préparer en même

temps à leur vie et leur tâche d'hommes et de femmes. Cette tâche-là, elle ne pourra s'accomplir qu'avec la collaboration d'autres pays. La Croix-Rouge du monde entier y a son rôle et son devoir. La Croix-Rouge suisse avec beaucoup d'autres Croix-Rouges nationales et de mouvements internationaux en a assumé sa part. Une part modeste, mais qu'elle se doit de remplir. Pour y parvenir elle a besoin de l'appui de tous. Et c'est pourquoi elle fait appel à tous, en ce début d'une année nouvelle où l'esprit d'amour et de charité doit régner.

Vous pouvez aider un enfant réfugié...

...Par votre parrainage

Les parrainages de la Croix-Rouge suisse procurent aux petits réfugiés les vêtements chauds, la literie, les lits qui leur manquent.

Un parrainage «individuel» de six mois moyennant un versement mensuel de dix francs permet de donner à un enfant réfugié dont le parrain recevra le nom et l'adresse et avec qui il pourra correspondre s'il le désire, un gros colis d'une valeur de fr. 60.— contenant les étoffes, les souliers, la literie dont l'enfant a le plus besoin.

Un parrainage «symbolique» de six mois — sans indication du nom de l'enfant — de la même durée et du même coût permet à la Croix-Rouge suisse de faire dans les camps les distributions de vêtements, d'étoffes, de laine, dont bénéficient tous les enfants du camp.

...En l'accueillant chez vous trois mois

Nos convois permettent à des enfants réfugiés de venir pendant trois mois trouver en Suisse l'accueil d'une famille de chez nous et d'y reprendre, avec les forces qui lui manquent, plus de confiance et de sourire.